

La Lettre

n°71

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

Grand débat national : faisons entendre notre voix !

La crise sociale qui secoue notre pays met en lumière, au-delà des violences condamnables, la volonté légitime des habitants des territoires ruraux de ne pas être considérés comme des citoyens de seconde zone par un État de plus en plus éloigné de leurs préoccupations et des réalités de terrain.

Les premières doléances exprimées témoignent du rejet profond des injustices sociales et territoriales qui produisent une France à plusieurs vitesses. Avec mes collègues élus départementaux, je partage ce sentiment et refuse également ce scénario. C'est la raison pour laquelle nous avons été les premiers, au plan national, à lancer le combat pour garder et promouvoir une ruralité vivante, conjuguant qualité de vie et développement économique.

Malgré le considérable travail réalisé par la commission des Départements en difficulté que j'anime au sein de l'Association des Départements de France, le gouvernement est resté sourd à l'essentiel de nos demandes en faveur d'une plus grande justice entre territoires. En nous faisant ainsi supporter ce

qui incombe à l'État, c'est la fracture territoriale que l'on aggrave. Ce n'est pas un hasard si la fronde sociale est née et s'est largement développée dans la France dite périphérique et dans le monde rural.

Après avoir négligé les « corps intermédiaires », parmi lesquels les élus locaux et notamment les maires, le Président de la République les appelle aujourd'hui à l'aide pour l'organisation du « grand débat national » ayant vocation à dénouer la crise. Reconnaître le rôle essentiel des élus, c'est bien ; leur donner les moyens d'exercer leurs missions, ce sera encore mieux. Nous le dirons haut et fort avec de sérieuses et solides propositions à l'appui dans le cadre de la consultation qui vient de s'ouvrir.

Nous souhaitons que le plus grand nombre de Lot-et-Garonnais prennent aussi la parole et détaillent leurs souhaits. Pour ce faire, nous leur proposons sur le site internet du Département un cadre adapté autour des thèmes intéressant leur vie quotidienne.

Ensemble, nous devons mettre en valeur nos atouts et exprimer nos attentes pour que notre voix soit entendue.

2

LOISIR / TOURISME

- Un nouvel élan pour les circulations douces

3

SAPEURS-POMPIERS

- Un partenariat renforcé pour 2019-2021

AIDE AUX COMMUNES

- 15 000 adresses déjà normalisées grâce au programme départemental

4

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

SOMMAIRE

Le grand **débat national**

Faisons entendre
la voix de la ruralité !

Déposez vos contributions sur :
www.lotetgaronne.fr/contributions47gdn

LOISIR / TOURISME

Un nouvel élan pour les circulations douces

À travers son nouveau schéma des voies vertes et véloroutes, le Conseil départemental souhaite parfaire le maillage du territoire et développer « le slow-tourisme »*, un secteur en plein essor en Lot-et-Garonne.

Avec 240 km de réseau cyclable, le Lot-et-Garonne est une destination de choix pour les adeptes du tourisme à vélo. À la croisée de 3 véloroutes nationales (Voie verte le long du canal, Véloroute de la Vallée du Lot, Véloroute de la Baïse) et d'une véloroute européenne (Scandibérique), notre territoire offre en effet un réseau cyclable remarquable.

Les États généraux du tourisme, initiés en 2017 par le Conseil départemental et le Comité départemental du tourisme, ont confirmé ce constat : en matière d'itinérance douce (vélo, fluvial, randonnées), notre département possède de sérieux atouts pour devenir une destination phare du « slow-tourisme ».

Sur la base du succès de la voie verte du canal, un premier schéma départemental des aménagements cyclables avait été élaboré afin de relier les principales agglomérations du département à cet équipement structurant.

Au regard de la hausse de fréquentation et du succès de ces infrastructures, le Département a souhaité impulser une nouvelle dynamique.

Le nouveau schéma, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire, répertorie de nouveaux tracés stratégiques, qui seront proposés pour être inscrits aux schémas régional et national. Il s'agit à la fois de construire un réseau relié aux véloroutes déjà reconnues et de favoriser, au niveau plus local, le développement de « boucles » qui seront autant d'atouts pour répondre aux attentes des usagers.

En parallèle de cette logique d'itinéraires, l'accent sera mis sur la promotion des aménagements, la signalisation et la sensibilisation à la pratique du vélo.

Cette politique de valorisation est d'autant plus importante que le tourisme à vélo représente un puissant levier de développement économique, un secteur qui représente dans son ensemble plus de 5 000 emplois directs et indirects en Lot-et-Garonne.

* Le « slow tourisme », littéralement « tourisme lent », désigne une nouvelle forme de tourisme apparue au début des années 2000.

Découvrir des paysages enchanteurs tout en prenant son temps, s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure, privilégier les rencontres et savourer les plaisirs de la table, en sont les principes majeurs.

Une démarche concertée

Le Conseil départemental a mené une concertation auprès de l'ensemble des EPCI et des offices de tourisme afin d'identifier les itinéraires cyclables stratégiques. À l'issue de temps d'échanges collectifs, chaque tracé a été travaillé au niveau des intercommunalités pour « coller » au mieux aux réalités et aux besoins des territoires.

Une mise en œuvre collective

Cette nouvelle politique cyclable nécessite un travail en collaboration avec l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire.

- **Le comité de suivi**, composé des EPCI, des offices de tourisme, du Comité départemental du tourisme et du Conseil départemental, est en charge du plan d'actions et de son suivi.

- **Des comités techniques spécifiques** à chaque itinéraire, réunissant les opérateurs techniques des structures partenaires, seront en charge des aspects infrastructures, promotion et services.

- **Des instances de concertation locales**, composées d'élus et de techniciens, apporteront les informations nécessaires sur le territoire étudié (amélioration du tracé, de l'infrastructure, de la signalisation...).



LES ITINÉRAIRES STRATÉGIQUES DU NOUVEAU SCHÉMA

À la suite des travaux initiés avec les territoires, le nouveau schéma départemental intègre :

- la création de 3 itinéraires (Vallée du Dropt, Pays de Serres, Landes de Gascogne)
- la voie verte Marmande-Casteljaloux
- le tracé complété de la véloroute de la Vallée du Lot
- l'évaluation de la faisabilité d'une voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Port-Ste-Marie et Condom.

■ SAPEURS-POMPIERS

Un partenariat renforcé pour 2019-2021

Premier partenaire du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), le Conseil départemental vient de signer une nouvelle convention de financement pluriannuel qui l'engage pour les trois prochaines années.

Le Conseil départemental fait de la sécurité des Lot-et-Garonnais et de la qualité des conditions de travail des sapeurs-pompiers l'une de ses priorités. Outre sa participation au programme d'investissement de rénovation des casernes, sa contribution au budget de fonctionnement du Sdis s'élève en 2019 à 15,9 millions d'euros.

Afin d'offrir une lisibilité sur leur engagement financier, le Conseil départemental et l'Association des maires de Lot-et-Garonne viennent de signer un nouvel engagement. Si les relations entre le Conseil départemental et le Sdis étaient déjà encadrées, il s'agit de la première convention tripartite signée au niveau national entre un Sdis, un Département et une association représentant les maires et les intercommunalités.

Son objectif est double : définir l'évolution de la participation versée par les collectivités d'une part, et préciser les modalités de coopération et de partage de ressources d'autre part.

En parallèle, le Conseil départemental et le Sdis viennent de constituer un groupement de commandes portant

sur l'achat de fournitures et services nécessaires à la gestion et l'entretien des véhicules : pièces détachées, pneumatiques, huiles et lubrifiants, prestations de services externes.

Grâce à ce travail de coordination, le Sdis pourra bénéficier à la fois des compétences du Département en matière de passation de marchés publics et d'économies d'échelle.

8 millions d'euros engagés par le Département dans la rénovation des centres de secours

16 centres d'incendie et de secours ainsi que le centre départemental de traitement et de régulation des appels d'urgence (CTRAU) ont déjà été rénovés ou reconstruits depuis 2008. La seconde tranche vient de débuter. Les travaux du nouveau centre de secours de Sainte-Bazaille sont en cours et le réaménagement du centre d'Aiguillon programmé courant 2019. À terme, le Département aura ainsi participé à hauteur de 8 millions d'euros sur un investissement total de 25 millions d'euros pour traiter 37 casernes.

Une nouvelle directrice des Territoires au Conseil départemental

Aurélie Lespes-Tortul est, depuis le 4 février, la nouvelle directrice du service de soutien aux territoires du Département. Elle était jusqu'à présent cheffe de service à l'agglomération et à la ville d'Agen. Contact : 05 53 69 41 95



La Sem47 et Habitalys unissent leurs efforts au service du logement

Le bailleur social Habitalys et la Sem47 (Société d'économie mixte étudiant et aménageant des projets pour le compte des collectivités locales) viennent de signer une convention de partenariat afin de mutualiser leurs actions et moyens en matière de production et de rénovation de logements. Ce travail collectif permettra de rendre plus efficace la politique de commercialisation, de construction et de réaménagement des habitations.



■ AIDE AUX COMMUNES

15 000 adresses déjà normalisées grâce au programme départemental

Depuis 2018, le Département met à disposition des communes qui le souhaitent une assistance technique afin de réaliser, à moindre coût, l'adressage des locaux, d'habitation ou à usage professionnel, se trouvant sur leur territoire.

Avec l'arrivée du Très Haut Débit, cet adressage est une obligation car la commercialisation des offres d'accès à internet *via* la fibre optique est conditionnée à l'attribution, à chaque foyer et entreprise, d'un numéro et d'un nom

de voie. Une adresse complète facilite également l'intervention des services de secours, d'aide à domicile et les livraisons.

En 2018, grâce à la mission Adressage du Département, 33 communes ont délégué et validé leur plan d'adressage, représentant 15 000 adresses. 31 communes ont débuté leur atelier et près de 80 communes ont déjà signifié au Département leur volonté d'être accompagnées sur la période 2019-2020.



L'objectif est de normaliser 20 000 adresses en 2019.

Outre l'aide à la constitution des dossiers de dénomination et à la saisie sur le portail national, la mission Adressage est présente à toutes les étapes administratives du dossier (délibération, rédaction de DT-DICT, montage des dossiers de financement DETR auprès de l'État), un soutien jugé essentiel par les élus et services municipaux.

Contact : Mission Adressage du Département - 05 53 69 41 95

Le Département aux côtés des territoires

Baptisée «Un Rêve de Bout'chou», la nouvelle Maison d'assistantes maternelles (MAM) de Caubeyres a ouvert ses portes le 7 janvier.

Les deux assistantes maternelles peuvent y accueillir jusqu'à huit enfants. L'achat et la réhabilitation des locaux par la commune ont bénéficié de la participation du Département.



Le nouveau centre de loisirs de Monheurt, adossé à l'école, va tout prochainement accueillir les premiers enfants. Le soutien financier du Département s'élève à 82 500 €.



La salle des fêtes de Cambes vient d'être rénovée et agrandie. La salle du Conseil municipal fait également peau neuve, avec la réfection de la toiture, du plafond et du sol. Le Département a participé à hauteur de 26 500 €.



L'aire de covoiturage de Condezaygues est désormais opérationnelle. Aménagée au carrefour de la D124 et D911, elle a été réalisée sur un terrain mis à la disposition de la commune par le Département.

Quatre nouveaux véhicules de secours et d'assistance viennent officiellement d'être remis au Sdis. Ils seront affectés aux centres d'incendie et de secours d'Agen, de Marmande, de Villeneuve-sur-Lot et du Passage d'Agen.



Les travaux d'aménagement de la passerelle piétonne du pont de Bordes, à Lavardac, ont débuté. La passerelle piétonne sera assemblée et installée fin février/début mars puis ouverte au public. La fin des travaux, avec le changement des garde-corps du pont routier, est prévue en avril. Le Conseil départemental finance l'opération à hauteur de 420 000 €. La participation de la commune de Lavardac s'élève à 100 000 €.



GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Notre pays est actuellement traversé par une crise sociale inédite. Celle-ci révèle au grand jour ce qui a longtemps été tu : un sentiment profond d'injustice fiscale, sociale et territoriale de la part d'un nombre croissant de nos concitoyens.

Cette colère vient en écho à celle que nous portons depuis plusieurs mois au travers de notre combat pour une ruralité vivante. Parce que nous sommes des élus de proximité, en charge d'une collectivité au plus proche des citoyens, nous avons pris la mesure très tôt de cette exaspération.

Les violences inacceptables qui ont parfois accompagné cette colère ne doivent pas occulter l'enjeu qui attend l'ensemble de notre société.

Ce mouvement a fait émerger la parole de personnes peu présentes dans le débat public et nous devons nous réjouir du retour de la politique dans des espaces dont elle était devenue absente. C'est également une forme démocratique nouvelle qui cherche à émerger, où la parole est directe. Il sera nécessaire d'inventer, à côté de l'élection, des processus destinés à améliorer l'association de l'ensemble des citoyens à la décision publique.

Ce n'est que par ce biais-là que nous pourrons répondre aux urgences sociales, démocratiques et écologiques que notre pays va devoir affronter. Ce changement de paradigme, loin de nous inquiéter, doit au contraire nous obliger. Nous obliger, collectivement, à nous réinventer. C'est un formidable défi qui s'ouvre à nous.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

En ce début d'année, en réponse aux mouvements de contestations, le Président de la République a décidé de lancer un Grand Débat National. Au delà des doutes qui ont été les nôtres à l'annonce de cet exercice, nous avons, malgré tout, décidé d'apporter notre contribution. Il est de notre responsabilité de saisir cette opportunité pour faire entendre la voix de nos territoires. Toutefois, attention, ce débat ne peut être qu'un simple débat de façade. Il doit être suivi d'effets et apporter des solutions concrètes à la détresse des Français. Les attentes sont grandes. Ce Débat doit marquer un tournant pour l'avenir de la France. Il ne pourra passer que par le courage politique et la construction d'un nouveau « contrat social » avec les Français.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Quand bien même il arrive un peu tard, à nos yeux, le grand débat national a au moins un mérite. Celui d'exister. Et de donner à tous les citoyens, la possibilité (ou pas) de s'exprimer librement, sans filtre et sans censure. Pour faire entendre la voix de la ruralité. Les cahiers de (con)doléances fleurissent dans les mairies. C'est un magnifique outil démocratique. Tout comme la page web, spécialement dédiée, sur le site du Conseil départemental. La dynamique citoyenne vous y invite à déposer votre contribution.

Exprimez-vous sur www.lotetgaronne.fr/contributions47gdn.
Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14